

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 7 décembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 7 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin envoie 1 000 F à Chamolle pour solder des factures. Sur la trempe des couteaux du nouveau trépan : Godin détaille le procédé qu'il a mis au point. Sur les chevaux du manège. Il l'avertit qu'il a confié à monsieur Bastien la mission de prendre tous les renseignements utiles pour la fondation d'un nouvel établissement, de l'aider, en qualité d'ingénieur, dans les travaux de sondage, d'examiner la possibilité d'utiliser le manège ou la vapeur dans les autres installations à faire, et de vérifier les écritures des opérations de sondage. Godin voudrait toute la discrétion possible sur le rôle de Bastien, qui séjournera quelque temps à Corbigny et devra également séjourner à Sardy pour étudier les procédés de sondage et faire les dessins du manège. Il prie Chamolle de l'accompagner avec Boussard dans ses excursions pour la sélection d'un nouvel emplacement de sondage. Dans le post-scriptum, il indique qu'il a fait la réclamation relative au poêle destiné à Boussard.

Mots-clés

[Animaux](#), [Appareils et matériels](#), [Dessin](#)

Personnes citées

- [Bastien \[monsieur\]](#)
- [Boussard, Germain](#)

Lieux cités

- [Corbigny \(Nièvre\)](#)
- [Lormes \(Nièvre\)](#)
- [Nièvre \(France\)](#)
- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation7 p. (103r, 104r, 105v, 106v, 107r, 108r, 109v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles le 20^{bre} 41

Monsieur Chamallé,

En-enclos je vous renvoie mille francs dont je désire que vous fassiez l'application immédiate au solde d'un certain nombre de factures, en employant aussi ce qui vous reste en caisse, car je désire que vous preniez l'habitude de ne pas conserver d'en-caisse par devers vous. Aussitôt que j'aurai employé à payer vos factures, je vous en adresserai d'autres.

Il est une chose intéressante dont j'ai oublié de vous entretenir, c'est le temps des nouvelles coutures du Mécan qui vous vont de recevoir.

J recommande cette machine bien à votre attention, car je crois que elle a facilité le travail. Vous savez d'abord combien il est intéressant de ne pas chauffer l'acier fondue au-dessus du long canal. Elle devriez toujours être présent quand on arrange ces coutures.

car déjà on vous en a abimé un pour l'avoir trop chauffé. Quand on a pris cette précaution pour arranger le couteau, voici celles à prendre pour la trempe.

J'ai fait construire un chenal en bois de 20 cent de large avant deux rebords de 6 cent de hauteur. Le chenal doit avoir environ 1 m de long. On le place bien horizontalement; à l'une des extrémités, on met un tonneau rempli d'eau avec un robinet qui peut couler dans le chenal; à l'autre extrémité du chenal on cloue une petite plaque de tôle n'ayant que deux centimètres de hauteur pour retenir pareille épaisseur d'eau dans le chenal. Vers cette extrémité on met en long du chenal 4 lames de tôle clouées sur le fond et présentant leur champ à la surface de l'eau. Ces lames servent à poser dessus le couteau du départ de manière à ce que lorsque on veut tremper un couteau, on n'ait qu'à le poser sur ces lames de tôle; la trempe du couteau se fait ainsi juste de la quantité

de l'acier qui entre dans l'eau. On s'assure de cette quantité en plaçant le couteau à froid sur les lames du fond du bassin, en ouvrant le robinet du tonneau, on établit le courant d'eau et on règle la petite tôle du bout du chenal de manière à ce que le couteau soit mouillé de 8 millimètres environ, de la quantité enfin que l'on veut tremper. On ferme ensuite le robinet, on fait chauffer avec précaution l'extrémité du couteau qui doit être trempée, et on vient le placer, après avoir ouvert le robinet, sur les lames comme il est dit ci-dessus.

Quant aux chevaux dont vous m'entretenez encore, je vous ai dit que je ne m'en remettais à vos soins pour cela. Je n'ai jamais dit non plus qu'il ne fallait pas des chevaux de 1^{ère} force, et que que j'avais arrêté à Solmes étaient certainement tout aussi forts que ceux que vous avez. Mais c'étaient de chevaux plus âgés, quoiqu'ils eussent de faire un bon service.

J'ai maintenant à vous parler d'autre chose. Désirant donner une nouvelle activité aux études de l'établissement que je compte fonder dans la Nièvre, je viens de déléguer à M. Bastien le soin d'aller prendre tous les renseignements et toutes les informations dont j'ai besoin à ce sujet.

M. Bastien est ingénieur et par conséquent apte à comprendre tous les travaux auxquels vous vous livrez maintenant. Il sera à la charge de bien étudier avec vous les procédés de sondage que nous employons afin de voir si nous devons continuer à y appliquer le manège au la vapeur pour les autres installations à faire.

M. Bastien vérifiera les écritures et aura soin pendant son séjour auprès de vous de veiller au règlement de toutes les factures que vous devez. C'est un excellent collaborateur que je vous envoie ; je vous engage

à vous mettre dans les
meilleurs rapports avec lui,
et à le faire entrer dans les plus petits
détails de tous les embarras que vous
avez éprouvés depuis que vous êtes
dans la Nègre.

Il aura beaucoup de questions à
vous poser pour commencer la
mission que j'ai lui confiée. Tâchez
de lui venir en aide autant que
vous le pourrez dans les renseigne-
ments dont il aura besoin.

Néanmoins il vous dira lui-même
que j'ai désiré ne faire pas de bruit
de sa présence dans la Nègre; j'ai
voudrais presque que personne
que vous ne sache qu'il est mon
agent. Comme probablement il
séjournera à Corbigny quelque
temps, il vous faut tâcher d'éviter
que l'on ne parle de lui.

Mais il serait aussi nécessaire
qu'il pût trouver le moyen de passer
quelques jours à Leroy et par consé-
quent d'y avoir une chambre, et la

nourriture, car cela est nécessaire pour étudier nos procédés de sondage et surtout pour rapporter à l'usine de Guise les croquis du maréchal dont je vous ai fait la demande autrefois.

S'il juge à propos que vous l'accompagniez dans quelques excursions, arrangez-vous pour le faire ou M. Boussard si ce dernier lui suffit. Car M. Bastien cherchera probablement un nouvel emplacement de sondage.

Vous voyez par tout ce que je vous dis ci-dessus combien pour la facilité de vos rapports avec M. Bastien, il serait utile que vous puissiez lui trouver le moyen de se loger pendant quelques jours à Verdun.

C'est après l'examen que M. Bastien aura fait avec vous de toutes les questions relatives aux sondages et aux recherches que je fais, que je pourrai décider comment seront établis nos nouveaux ateliers.

Revenant à la question du nouveau
 trepan, je crois remarquer qu'on
 a négligé de l'usine de vous donner
 des instructions sur la manière de
 monter et démonter les couteaux.
 Vous l'aurez sans doute deviné vous
 même, mais néanmoins je crois
 devoir vous dire que si on ne l'a pas
 eu, on a dû vous envoyer avec le
 trepan un coin en fer destiné à faire
 sortir les couteaux après avoir enlevé
 la broche qui les retient. Ce coin doit
 se placer dans l'intervalle qui sépare
 les lames, et en s'enfonçant entre ces
 deux lames il les fait sortir de leur
 place.

Je compte que M. Bastien arri-
 vera auprès de vous vers samedi
 prochain.

J'espère que le trepan que nous avez
 dû mettre à l'essai ne vous a pas créé de
 nouvelles embarras, j'attends les nouvelles
 que vous pourrez m'en donner.

Bien à vous

P.S. J'ai fait à Louis la réclamation pour
 la perte de M. Bouvard.